

LES NORMES – Schéma simplifié

LES NORMES RELIGIEUSES

LES NORMES JURIDIQUES

LES NORMES MORALES

↔
Vis-à-vis des normes juridiques, elles peuvent :

- Se confondre...
- Se rapprocher...
- Se contredire...

Normes générales, abstraites, obligatoires et sanctionnées mais en principe par l'enfer...
Pas de sanction sur terre par les autorités publiques.

LES REGLES DE DROIT
Elles sont générales, abstraites, impersonnelles...

LES DECISIONS INDIVIDUELLES
Elles sont concrètes, catégoriques, non-permanentes...

Elles ont un caractère coercitif : leur non-respect entraîne une *sanction extérieure*, ici-bas : une *sanction étatique*.

↔
Nombreuses normes morales sont également des normes juridiques...
Parfois, le droit modifie la morale...

Normes générales, abstraites, obligatoires et sanctionnées mais en principe par les tourments intérieurs...
Pas de sanction sur terre par les autorités publiques.